

## ***FICHE DE PRESENTATION***

**1- Panorama de la géopolitique du Maghreb: Le traité de l'Union du Maghreb Arabe dix ans après sa signature.**

**2- Lieutenant Colonel (A) Tanga Mohamed ( Maroc)**

**3- 15 janvier 1999**

**4- Division A**

**5- Mémoire de géopolitique**

**6- Résumé**

Le Maghreb s'étend géographiquement, de la Mauritanie à la Libye. Il dépasse les 70 millions d'habitants et 6 millions de kilomètres. C'est la région la plus riche d'Afrique, après l'Afrique australe.

Le Maghreb, façade du monde arabe sur l'Atlantique et la Méditerranée, est l'une des zones de la planète où les problèmes géopolitiques apparaissent aujourd'hui particulièrement complexes. A cet effet, l'Union du Maghreb Arabe proclamée par les cinq pays de la région, en février 1989, se heurte toujours à de nombreux problèmes, dont la montée du fondamentalisme religieux qui a déstabilisé l'un des grands pays de la région: l'Algérie. Mais il y a surtout le problème du Sahara marocain et le tracé des frontières établies lors de la colonisation.

L'union du Maghreb ne pourra être réalisée que si le problème du Sahara est réglé.

**7- Maghreb - Union du Maghreb Arabe -  
Fondamentalisme religieux-Sahara.**



**PANORAMA DE LA GEOPOLITIQUE DU  
MAGHREB:**

**LE TRAITE DE L'UNION DU MAGHREB ARABE**

**DIX ANS APRES SA SIGNATURE**

## ***PREAMBULE***

### ***I- QU'EST CE QUE LE MAGHREB***

**11- Une géographie particulière**

**12- La population et la société**

**13- Une histoire conflictuelle**

## ***II- GENESE , OBJECTIFS ET STRUCTURES DE L' U.M.A***

**21- La genèse de l'U.M.A.**

**22- Les objectifs de l'U.M.A.**

**23- Les structures de l'U.M.A.**

## ***III- EN 1998 L'UMA EST-ELLE DANS UNE IMPASSE GEOPOLITIQUE***

**31- Le bilan de l'UMA**

**32- Les relations actuelles intermaghrébines**

**33- L'UMA et ses blocages**

## ***CONCLUSION***

## **BIBLIOGRAPHIE**

### *PREAMBULE*

L'édification d'un Grand Maghreb homogène et intégré en Afrique du Nord a constitué, à travers l'histoire, à la fois un but et un mobile dans l'action des différentes civilisations qui se sont succédées sur le territoire de l'Afrique du Nord.

Façade du monde arabe sur l'Atlantique et la Méditerranée, le Maghreb bénéficie d'une ouverture privilégiée sur les ensembles européens et méditerranéens. Constituant un point de passage obligé entre l'Europe,

l'Afrique et le Moyen-Orient, Il occupe une position géostratégique centrale qui permet de comprendre certaines tentatives unitaires passées.

En 146 av.J.C confrontée à la puissance punique, Rome sera contrainte de réaliser partiellement cette union après la destruction de Carthage, pour dominer la Méditerranée. La France va procéder de la même logique, deux mille ans plus tard. La conquête arabe aura de même des conséquences durables pour l'unification du Maghreb au double plan de la religion et de la langue.

Animés du même esprit unitaire, face aux défis qu'affrontent les peuples et les pays de la région, les dirigeants des cinq pays nord-africains, vont signer le 17 février 1989, la déclaration de Marrakech instituant l'Union du Maghreb Arabe (UMA), dont l'objectif principal est la coopération régionale et l'édification du Grand Maghreb. La signature de ce traité entre le Maroc, la Tunisie, l'Algérie, la Libye et la Mauritanie, constitue indéniablement, au plan régional, l'événement majeur de cette fin de siècle, avec pour preuve l'enthousiasme populaire qu'il a déclenché au plan interne et l'intérêt qu'il a suscité au plan international.

Mais dix ans après la déclaration de Marrakech , l'U.M.A est confrontée à de nombreux obstacles qui contrecarrent le désir d'unité de 1989.

Le blocage actuel ne pourra être levé qu'après la prise en compte par les dirigeants maghrébins des pesanteurs géopolitiques et historiques de leur cinq pays et l'acceptation de leur diversité pour pouvoir ensuite bâtir un ensemble commun édifié sur les réalités humaines et économique d'aujourd'hui.

Dans la négative il est fort probable que l'UMA connaîtra le même sort que les traités qui l'ont précédé : le traité de Tunis en 1983 et celui d'Oujda en 1984, et bien d'autres. Une description du Maghreb, au plan géographique et historique mettra en lumière les points communs des cinq pays en insistant sur ceux favorisant son unité et ceux la freinant. Une deuxième partie exposera la genèse, les objectifs et la structure de l'UMA. Enfin après un bilan actuel de ce traité seront exposées les pesanteurs géopolitiques et les désaccords fondamentaux qui freinent ce projet.

## ***I - QU'EST- CE QUE LE MAGHREB ?***

Le mot Maghreb est un vieux terme arabe qui désigne les contrées où le soleil se couche, gharb signifiant l'ouest, par opposition à Machrek qui désigne l'orient. Les géographes arabes utilisaient aussi le nom : Djezirat al-Maghrib (la presqu'île du couchant), pour nommer la partie du monde arabe, qui était à l'ouest de la vallée du Nil. Image poétique qui désignait l'ensemble des hautes terres plus au moins montagneuses et peuplées s'étendant entre les vastes étendues plates et vides du Sahara et les immensités de la Méditerranée et de l'Atlantique. Il s'agit des régions plus au moins bien arrosées qui forment aujourd'hui le nord de la Tunisie, de l'Algérie et du Maroc actuels. C'est ce que les colonisateurs français vont appeler " Afrique du Nord " au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Dans un premier temps, l'idée de Maghreb n'incluait guère la Libye, qui était alors sous domination italienne. Quant à la Mauritanie, née de la décolonisation, c'est seulement depuis le milieu des années soixante-dix qu'il est question d'elle à propos du Maghreb. Ces cinq Etats, en dépit de leurs différences et de leurs divergences mais en raison de l'ancienneté de leurs liens historiques ont décidé de constituer une Union du Maghreb Arabe.

## ***11- UNE GEOGRAPHIE PARTICULIERE***

Le Maghreb, aujourd'hui regroupe donc cinq pays : Maroc, Algérie, Tunisie, Libye et Mauritanie. Le projet d'union porte donc sur des territoires particulièrement vastes. En effet les cinq pays, ont une superficie totale de plus 6 millions de kilomètres carrés (soit 60 % de la surface de l'Europe et douze fois celle de la France ).

Occident du Monde Arabe, Sud de la Méditerranée, Nord extrême de l'Afrique, rivage de l'Atlantique, il se tourne vers l'Europe, pour laquelle il est le Tiers - Monde le plus proche. Mais malgré les grands espaces désertiques qui le séparent physiquement de l'Afrique et du reste du monde arabe, le Maghreb doit accepter les conséquences de sa position de carrefour.

### ***-l'Unité géographique***

Si l'on considère les grandes caractéristiques du relief et du climat, il apparaît que les cinq Etats du Maghreb ont une grande unité. Ils forment un vaste ensemble qui s'étend sur le désert du Sahara et sur ce que les géologues appellent *la grande plaque africaine*.

Sur la bordure nord-ouest, se situe un ensemble de chaînes plus au moins parallèles les unes aux autres et orientées ouest-est. C'est la seule partie du Maghreb qui échappe au désert et bénéficie des dépressions pluvieuses qui viennent de l'Atlantique.

C'est sur cette même partie qu'on trouve des étendues de plateaux et de plaines, mais de dimensions limitées. Les plus importantes plaines vastes et fertiles se trouvent au Maroc.

### ***-Des façades maritimes importantes***

Le Maghreb pris en son ensemble possède deux façades maritimes:

- La façade méditerranéenne, qui s'étend de Toubrouk en Libye, à Tanger au Maroc. Verdoyante et fertile, elle est longue de 5000 km.

- La façade Atlantique, longue de 2200 km, s'étend de Tanger à l'embouchure du Sénégal. Verdoyante au nord d'Agadir au Maroc elle est désertique au sud.

Le Maghreb humide est dominé au nord-ouest par le vaste système montagneux de l'Atlas, qui constitue une barrière entre la côte méditerranéenne et le Sahara, fournissant ainsi les précipitations le long des façades maritimes.

### ***-Le système montagneux et le Maghreb humide***

L'Atlas s'étend suivant deux axes, sur une distance de 2400 km, des rivages atlantiques au Maroc, à la côte orientale de la Tunisie. On peut y considérer les deux grands axes montagneux suivants:

- L'axe tellien, qui s'étend de Tanger au Maroc, avec le massif du Rif, à Bizerte en Tunisie.

Il inclue le Rif au Maroc, le Tell et les massifs côtiers de Kabylie en Algérie. Il se prolonge à l'est par les Aurès et la Dorsale tunisienne.

- L'axe atlassique, qui comprend le Haut - Atlas culminant au Maroc à 4165m avec le Toubkal , l'Atlas Saharien, le massif des Aurès et la Dorsale tunisienne.
- Alors qu'à l'ouest le Haut atlas marocain reçoit des précipitations considérables et que ses sommets sont souvent couverts en hiver de neige, plus à l'est les pluies sont beaucoup moins abondantes, sauf dans les Aurès et au nord de la Tunisie.
- 

### ***-Le désert du SAHARA***

Il couvre la totalité du sud marocain, la majeure partie de la Mauritanie, de l'Algérie et de la Libye, ainsi que de nombreuses régions de la Tunisie. Il se poursuit à l'est jusqu' en Egypte, au Soudan, et au sud au Sahel.

Plus vaste désert du monde, il couvre plus de 80% de la superficie du Maghreb. Il est formé d'ergs, immenses surfaces d'érosion parsemées de cailloux usés par le vent , ou de grands plateaux pierreux , les hamadas, coupés de gorges profondes qui se prolongent par des vallées asséchées.

Son système montagneux, est constitué de montagnes volcaniques ne dépassant pas 3000 m (le Hoggar , dans le sud Algérien, et le Tibesti entre la Libye et le Tchad)

C'est dans ces régions, que se trouvent les hydrocarbures , liquides ou gazeux, principalement en Algérie et en Libye. Pour importants qu'ils soient, ils n'ont pas les réserves, ni le rendement de ceux du Moyen-Orient. Ils existent également des gisements de fer surtout en Mauritanie.

### ***-Le climat et le drame de l'eau***

Au Sahara , les pluies sont rares et l'évaporation très forte. La moyenne annuelle des précipitations est inférieure à 200 mm . En été les températures sont élevées, surtout le jour ( jusqu'à 66 ° C à In-Salah en Algérie) .

Le Maghreb humide est soumis à un climat de type méditerranéen, été chaud et sec, hiver frais et parfois froid .Les caractéristiques principales de ce climat sont la sécheresse en l'été et une grande irrégularité des précipitations d'une année à l'autre.

La plus importante conséquence, liée au climat est donc l'insuffisance de l'eau. L'agriculture et l'urbanisation se limitent aux zones proches des côtes , atlantique et méditerranéenne et aux oasis alimentées par les réserves en eau des nappes souterraines. La majeure partie des cours d'eau est temporaire.

De ce fait les marques de sécheresse sont présentes toute l'année. Les conséquences sont très graves sur le sol et les espaces cultivables. La désertification menace en effet une grande partie de la région.

## ***12- POPULATION ET SOCIETE .***

### ***-Démographie : des perspectives de croissance considérables .***

Le Maghreb comptait en 1997 plus de 70 millions d'habitants. Comme dans la plupart des pays en voie de développement, la croissance démographique dans le Maghreb est très forte. La natalité reste en effet et la mortalité s'est beaucoup réduite du fait des progrès sanitaires. L'augmentation de la population a été de plus de 3% entre 1960 et 1990, bien que l'indice de fertilité chez la femme ait diminué en Tunisie, au Maroc et dans une certaine mesure en Algérie : selon des études faites par le Population Référence Bureau américain datant de 1993, en 2025, la population du Maghreb atteindrait 106 millions d'habitants. Les conséquences économiques et sociales sont très importantes et s'alourdissent régulièrement en raison de la modernisation progressive des sociétés maghrébines.

### ***-La religion***

L'islam est la religion commune des pays du Maghreb, où 99% de la population est musulmane.

Il existe encore une communauté juive au Maroc et en Tunisie. Quelques chrétiens expatriés vivent également dans les cinq pays nord-africains.

La majorité des musulmans du Maghreb sont des sunnites de rite malékite, et d'inspiration soufi. Mais aujourd'hui, les pratiques d'un islam modéré sont remises en question par les courants fondamentalistes chiites, courants en majorité très politisés.

Le premier facteur qui offre au Maghreb une grande possibilité d'unification est donc son unité géographique, qui se caractérise par un milieu naturel commun à tous les pays de la région. Le second est l'homogénéité de la société maghrébine, au plan de la langue et de la religion, facteurs historiques à l'origine de l'idée d'unification.

### ***13-UNE HISTOIRE CONFLICTUELLE***

Le Maghreb est l'une des zones de la planète où les problèmes géopolitiques paraissent aujourd'hui particulièrement complexes. Cette complexité est due à de nombreux facteurs, dont les plus importants sont :

- Sa position géostratégique . Périphérie du monde arabe pour les uns, les terres maghrébines sont pour d'autres une grande banlieue européenne, voire un trait d'union avec l'Afrique noire. Cette réalité est ancienne, le Maghreb ayant été de tout temps un point de passage obligé des relations nord-sud.
- Un héritage historique très conflictuel : l'identité maghrébine a été façonnée par une histoire aux apports multiples. Le Maghreb fut en effet occupé par un grand nombre de populations diverses, originaires du Proche-Orient et d'Europe.

Il est important d'effectuer un survol historique du Maghreb, pour en tirer des conclusions sur sa situation géopolitique actuelle .

### ***-La lutte des Berbères contre les impérialismes antiques:***

Vers 1000 av. J.-C., des échanges commerciaux s'établirent à travers le Sahara et cette activité économique joua un rôle considérable dans le développement des ports d'Afrique du Nord et de l'histoire des peuples de la région.

Au VIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C., les Phéniciens, appartenant à la grande nation commerçante de la Méditerranée orientale, commencèrent à établir des comptoirs commerciaux le long de la côte nord-africaine, notamment à Carthage.

Cette ville va vite devenir le comptoir phénicien le plus réputé. Elle se développa peu à peu et devint le centre d'un empire au V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Elle va s'opposer à l'expansion de Rome.

Celle-ci ne put remporter les guerres " puniques ", qui eurent lieu au III<sup>e</sup> siècle, qu'en faisant alliance avec le royaume berbère de Massinissa dont la capitale était Citra, la future Constantine. Carthage tomba aux mains des Romains en 146 av. J.-C. après trois guerres restées fameuses dans la littérature.

L'empire romain créa alors la province romaine d'Afrique, qui va couvrir la partie humide du Maghreb de la Libye au Maroc. Les accaparements de l'empire romain sur les terres de plaine et la réduction de nombreuses populations en esclavage pour cultiver les grands domaines suscitent de grandes révoltes berbères dont la plus célèbre est celle de Jugurtha en 109-105 av. J.-C.

A partir du IV<sup>e</sup> siècle après J.C les difficultés de la colonisation romaine s'aggravent, en raison des insurrections berbères et des problèmes de succession dans l'empire romain.

Le Maghreb sera ensuite successivement dominé après par les Vandales, les Byzantins et les Berbères jusqu'à la conquête arabe.

Il est intéressant de noter que:

- Les Romains utilisaient déjà les routes du Sahara pour acheminer à travers le Maghreb l'or qui arrivait d'Afrique noire et qui était indispensable au paiement des soldats et fonctionnaires de l'empire. D'autre part il furent confrontés à plusieurs révoltes berbères car ils imposaient l'esclavage et de lourds impôts, alors que le christianisme se développait.

Ce sont ces conditions sociales et culturelles qui expliquent la rapidité avec laquelle s'est propagée la religion nouvelle qu'était l'Islam, apportée par des

guerriers et des missionnaires arabes venus d'Orient. L'Islam est surtout accueilli comme une véritable libération par les très nombreux esclaves qui s'affranchissaient en devenant musulman, et par ceux qui étaient opprimés pour leur idées religieuses, notamment les juifs car l'islam leur apparaissait comme une religion plus simple et plus tolérante que le christianisme byzantin.

#### **- L'Expansion de l'islam et les premiers royaumes maghrébins.**

Le premier conquérant arabe du Maghreb, Sidi Okba, fonde Kairouan, la nouvelle capitale, en 670 et pousse jusqu'à l'Atlantique.

En 711, Tarik ibn Ziad, conduisant une armée à majorité berbère, va traverser le Détroit de Gibraltar, le " Djebel Tarik ", et conquiert la plus grande partie de la péninsule ibérique.

Les gouverneurs arabes, envoyés par les califes proches - orientaux, allaient faire montre d'un grand despotisme et traiter les berbères en vaincus. Ces vexations vont provoquer, entre 740 et 780, dans l'ensemble du Maghreb, une grande révolte contre les gouverneurs arabes au nom de l'islam. La plus grande partie du Maghreb va échapper alors au contrôle des califes.

Ce soulèvement s'est fait au nom du *Kharidjisme*, la tendance la plus égalitaire et la plus puritaine de l'islam qui refusait aussi bien le *chiisme* que le *sunnisme*, et qui s'opposait autant aux califes omeyyades de Damas qu'à leurs rivaux abassides de Bagdad.

Vers 750 les Abassides vont dominer l'Orient. Le Maghreb échappe à leur contrôle sauf l'Ifriqiya - l'actuelle Tunisie-. Le Maghreb central se trouvait alors sous le contrôle de la dynastie des Tahert, qui sont des kharidjites. Quant au Maroc, il est gouverné par les Idrissides qui fondèrent la première dynastie marocaine en 788.

Dans le Maghreb du IX<sup>e</sup> siècle, c'est à partir de l'Ifriqiya, que la dynastie des Aghlabides va dominer la région, grâce au rétablissement des arrivées d'or du Sahel et d'Afrique noire par le Sahara et Sijilmassa. Cette ville, qui se trouve dans le sud marocain, pendant cinq siècles le point d'arrivée des caravanes transsahariennes et un point de départ vers Damas ou Bagdad, ou les ports de l'Europe méditerranéenne.

Des chiites, venus de l'orient et connu sous le nom de Fatimides, vont s'emparer de Sijilmassa et fonder en Ifriqiya la plus fameuse dynastie qui ait connue le Maghreb grâce au contrôle de la route de l'or.

Le XI<sup>e</sup> siècle sera marqué par un déclin et une succession de crises. Il est caractérisé par une expédition sur l'Ifriqiya du calife du Caire menée par les Hilaliens qui marqua le début d'une réislamisation et d'une réarabisation du Maghreb. Mais des nomades berbères sahariens venus de Mauritanie, les futurs Almoravides vont conquérir le Maroc, une grande partie de l'Espagne et de l'Algérie et contrôler la route de l'or. Il fondèrent leur capitale, Marrakech, en 1062. Ce siècle ne fut pas qu'un siècle de déclin, car le le Maghreb va connaître avec l'arrivée des Almohades sa première unification politique et culturelle.

## ***- L'EMPIRE ALMOHADE***

### ***La première unification du Maghreb : 1130 - 1230***

Au XII<sup>e</sup> siècle, apparaît l'empire des Almohades, fondé sur la puissance de tribus berbères du Haut-Atlas, qui, après avoir pris le contrôle de Sijilmassa, étendent leur autorité sur l'Andalousie et, au nord du Sahara, sur l'ensemble du Maghreb.

Pour la première fois, l'unité politique du Maghreb se réalise en 1159; elle durera un siècle. De ce fait, mais aussi en raison de son essor économique et culturel, favorisé par le flux d'or transsaharien, le siècle des Almohades est considéré comme *l'âge d'or du Maghreb*.

Cet empire va se disloquer au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, en raison de ses structures tribales. Mais l'unité culturelle va se maintenir, et servira comme référence historique à l'avenir.

### ***Les dynasties chérifiennes et l'Empire ottoman.***

***- Les Saadiens : 1554 - 1626***

***- Les Alaouites: de 1659 à nos jours***

Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, l'expansion de l'empire ottoman balaya les dynasties de Libye, de Tunisie et d'Algérie. Au Maroc la résistance aux menées ottomanes fut organisée par des confréries religieuses et politiques,

dirigées par des "marabouts": les *Mourabitounes*, sont des *Chorfa*, c'est-à-dire des descendants du prophète.

L'ouest du Maghreb, resté à l'écart de l'envahisseur turc, sera dominé par la dynastie des Saadiens, dont leur fameux souverain, Ahmed al- Mansouri, va conquérir Tombouctou, rétablir la route de l'or, et s'opposer en même temps à la pression chrétienne de la Reconquista espagnole.

Les Saadiens furent remplacés en 1666 par la dynastie des Alaouites, dynastie de laquelle est issu l'actuel souverain du Maroc, le roi Hassan II. Elle descend des chorfa de Tafilalet, au sud du Maroc.

### ***-Domination coloniale et indépendance***

Vers 1825, éclate au Maghreb contre les Turcs une insurrection quasi générale, où Abdekader membre d'une puissante confrérie religieuse, a joué un rôle important. Les turcs ne purent s'opposer durablement à l'expédition française menée en 1830.

L'invasion française de l'Algérie marqua le début de la période coloniale. A partir de 1881, la France contrôla également la Tunisie, sous la forme d'un protectorat.

Le Maroc fut érigé à partir de 1912 en un protectorat divisé entre la France, qui contrôlait la région principale du pays, et l'Espagne, qui dominait certaines zones dans le nord, le Rif, et le sud le Sahara.

En Libye, la rivalité entre la présence ottomane en déclin et l'Italie, ne va profiter à cette dernière que vers 1930. A la fin de la seconde guerre mondiale, la Libye fut administrée militairement par la France et la Grande-Bretagne jusqu'à son indépendance.

Il est important de constater que l'idée de l'unité maghrébine est née de sa géographie et de son histoire. Elle a été effective à plusieurs reprises à la suite de conquêtes ou de dominations, donc imposée par la contrainte, elle ne va pas en conséquence résister à l'usure du temps. Mais elle va devenir un objectif politique, voire un rêve des peuples de la région avec la naissance des états-nations. L'unité réalisée par l'U.M.A. procède donc, d'une nécessité complexe à dominante économique et politique.

Il est donc intéressant de décrire l'environnement géopolitique qui a favorisé la naissance de l'UMA, malgré certains contentieux entre les états fondateurs.

## ***II- GENESE , OBJECTIFS ET STRUCTURE DE L'U.M.A***

### ***21- Les mouvements pour une unification du Maghreb, pendant et après la colonisation.***

La solidarité maghrébine des temps modernes va se manifester dans la mise sur pied de mouvements luttant contre la colonisation, puis, après celle-ci, dans la signature de nombreux traités qui visent à fédérer les cinq pays du Maghreb.

En 1927, plusieurs mouvements sont créés dont l'association des étudiants musulmans en France. Cette dernière a formé une très grande partie des élites maghrébines, à l'origine d'idées révolutionnaires et panarabes.

En 1947, lors de la tenue, au Caire , du *congrès* du Maghreb Arabe, *le comité de libération* du Maghreb arabe fut mis sur pied.

A partir de 1958, vont se réunir de nombreuses conférences maghrébines, à Tanger d'abord, en avril 1958 , puis à Tunis en juin 1958. Elles vont réaffirmer le droit de l'Algérie à l'indépendance et la nécessité de créer un Maghreb uni; il sera même question à cette époque d'une assemblée constituante maghrébine.

1964 voit la création, du *conseil des ministres de l'économie*, et du *conseil permanent consultatif maghrébin* avec un certain nombre d'organes qui lui sont affiliés.

En 1974 le traité de Djerba est conclu entre la Tunisie et la Libye pour créer une union entre les deux pays.

Le 19 mars 1983, est signé à Tunis un traité d'union entre l'Algérie, la Tunisie et la Mauritanie.

Le 12 août 1984, est signé le traité d'Oujda pour l'union du Maroc et de la Libye.

**22-La genèse de l'UMA.** C'est le président français, François Mitterrand qui, le premier, a lancé en 1983 à Marrakech, à l'occasion d'une visite officielle au Maroc, l'idée d'une " Conférence de la Méditerranée occidentale ". Celle-ci devait réunir le sud de l'Europe (Portugal, Espagne, France, Italie) et les trois pays du Maghreb (Maroc, Tunisie, Algérie). Elle avait pour objectif de créer " une structure de coopération politique entre les deux ensembles européen et maghrébin " pour l'intégration du sud méditerranéen et sa stabilité donc en conséquence pour la sécurité de l'Europe.

En avril 1985, l'un des principaux pionniers de l'unité maghrébine, M. Hedi Baccouche, futur premier ministre tunisien, se rend à Rabat et Alger, où il confère avec les principaux partis politiques des deux pays. Il va jouer un rôle important dans le projet de mise sur pied de l'UMA.

Cependant, ce n'est qu'en juin 1988, lors de la rencontre des chefs d'état des cinq pays du Maghreb à Zeralda en Algérie, que le projet d'union a été initié suite à une amélioration des relations bilatérales, d'une part entre l'Algérie et le Maroc, d'autre part entre la Libye et la Tunisie.

Le 17 février 1989, la déclaration de l'Unité du Maghreb Arabe a été signée par les cinq chefs d'état.

L'unité recherchée s'inscrit dans un contexte global caractérisé par la " conjonction de plusieurs défis auxquels sont confrontés les pays maghrébins ". Ces défis sont nettement définis dans la déclaration de Marrakech:

*" Les transformations qui s'opèrent, de même que les connexions et les complémentarités qui s'effectuent d'une façon générale au plan international et les défis qu'affrontent en particulier nos états et nos peuples dans des domaines politiques, économique, culturel et social...etc" .*

L'émergence de l'U.M.A. doit être perçue comme la résultante de deux grands ensembles de facteurs:

***-Les facteurs extra-maghrébins***

Deux événements politiques majeurs extra-magrebins ont contribué à favoriser l'idée unitaire:

- Le troisième élargissement de la C.E.E. du 1<sup>er</sup> janvier 1993, scellant l'achèvement du grand marché européen.

- L'adhésion de l'Espagne et du Portugal à l'Union Européenne, va entraîner au Maghreb un contrecoup sérieux; par la diminution considérable de ses exportations d'agrumes, d'huile d'olive et de primeurs, l'Union européenne devenant très largement autosuffisante en ce domaine.

Deux pays, le Maroc et la Tunisie, seront particulièrement touchés par ce troisième élargissement. Ils ne pourront alors chercher en compensation des pertes générées par la fermeture de fait des frontières de l'Union européenne qu'une ouverture du marché maghrébin.

L'achèvement du grand marché européen en janvier 1993 a été perçu par les dirigeants maghrébins comme une contrainte majeure. Il y avait d'abord la nécessité de respecter les normes européennes, relatives aux procédés de fabrication et à la protection de l'environnement qui pouvaient aboutir à la tenue à l'écart des entreprises maghrébines, incapables de s'adapter aux nouvelles normes communautaires. Il y avait ensuite la crainte, dans la mesure où l'acte communautaire ne prévoyait pas l'extension de la liberté de circulation et d'établissement aux ressortissants des pays Tiers, que l'on applique un traitement discriminatoire aux ressortissants des cinq états de la future union.

Donc économiquement, le Maghreb devait adapter une nouvelle politique et une nouvelle stratégie pour faire face aux mutations politiques et constituer une force économique pour défendre ses intérêts.

### ***- Les facteurs intra-magrebins***

Ils sont nombreux. Les principaux sont:

- La dette extérieure des pays maghrébins qui, en 1987, quelques mois avant la signature du traité de Marrakech, s'élevait à plus de 53 milliards de dollars. Cette dette avait incité les cinq Etats à entreprendre des politiques de redressement économique dont l'incidence sociale sera lourde de conséquences.

- Le chômage qui atteignait au même moment des seuils records, alors que les cours du pétrole, du phosphate et du fer baissaient considérablement.

- La prise de conscience partagée par tous les dirigeants de l'UMA, qu'ils étaient confrontés à une véritable impasse économique générée par " *les modèles de développement solitaires* ", qu'ils soient libéraux ou socialistes.

- L'amélioration des relations intra-maghrébines, entre la Libye et la Tunisie mais surtout entre l'Algérie et le Maroc, à la suite de la rencontre à Akid Lotfi en Algérie, entre le Roi Hassan II et le président Benjedid, grâce à la médiation du Roi Fahd d'Arabie Saoudite, *rencontre au cours de laquelle l'affaire du Sahara est gelée afin d'oeuvrer pour le développement de la coopération intra- maghrébine.*

- Sur le plan politique enfin, les changements intervenus en Europe de l'est et en Ex-Union soviétique, traduisant la fin de la bipolarisation du monde et mettant en cause la pensée économique dans son essence ne pouvaient qu'avoir des répercussions sur la région.

Tous ces bouleversements aux conséquences directes sur les équilibres sociaux, politiques, économiques et socioculturels, ont constitué le catalyseur nécessaire pour revitaliser l'idée d'Union maghrébine. Elle sera cette fois très différente des précédentes, qui faisaient systématiquement référence au panarabisme et avait comme but une union totale. Les objectifs de l'U.M.A vont en effet se limiter à une approche économique.

## ***23- Les objectifs et les structures de l'UMA.***

### ***231- Les objectifs de l'UMA***

L'U.M.A, se veut un " *ensemble complémentaire aux volontés conjuguées, coopérant avec les groupements régionaux similaires, et bloc solidaire en vue de contribuer à l'enrichissement du dialogue international (...), et oeuvrer avec la communauté internationale en vue d'instaurer un ordre mondial où prévalent la justice, la dignité, la liberté, et les droits de l'homme...* " (Déclaration).

Elle vise à :

- Renforcer les liens de fraternité qui unissent les peuples et états membres.
- Réaliser le progrès et la prospérité des sociétés qui la composent et assurer la défense de leurs droits.

- Contribuer à la préservation de la paix fondée sur la justice.
- Poursuivre une politique commune dans différents domaines.
- Oeuvrer progressivement à réaliser entre les états la libre circulation des personnes, des services, des marchandises et des capitaux.

L'U.M.A conduit une stratégie de développement communautaire.

Dans le traité de Marrakech, la construction maghrébine est conçue comme un processus cumulatif grâce à une dynamique de rapprochement graduel des intérêts des Etats membres.

Cette démarche est clairement définie dans la déclaration de création qui souligne: *" la nécessité d'une conjugaison des efforts et d'une coordination totale des politiques et des options économiques et sociales des Etats membres, et préconise de progresser dans ce sens : par étapes sûres et pondérées par une planification rationnelle"*

Le traité a aussi un caractère graduel et évolutif:

- sa philosophie est définie dans son article 2, qui s'assigne comme objectif *" La réalisation progressive de la libre circulation des personnes, des marchandises, des services et des capitaux, et la poursuite d'une politique commune dans différents domaines "*

- au plan pratique, de nombreux projets de grande envergure seront initiés, concernant notamment les routes, les transports ferroviaires, les télécommunications et l'habitat.

- en matière économique, l'approche favorise le marché basé sur la libre circulation des facteurs de production et le libre- échange. Les conventions spécifiques à cet égard constituent le cadre réglementaire devant soutenir l'intégration.

La stratégie adoptée consolide cette option en définissant les phases qui doivent conduire à l'Union économique , qui est l'objectif final. Les étapes intermédiaires en sont:

- La création d'une zone de libre- échange, qui doit permettre le démantèlement des obstacles, tarifaires et non tarifaires, au commerce entre les pays membres.

- La création d'une union douanière, avec adoption d'un tarif extérieur commun vis à vis du reste du monde.
- l'intégration des économies maghrébines avec la levée des restrictions à la circulation des facteurs de production à travers les frontières nationales des pays membres.

Pour la réalisation de ces objectifs, et mettre à exécution sa stratégie l'Union s'est dotée d'une structure appropriée.

### ***232- Les structures de l'UMA.***

Sur le plan institutionnel, l'UMA dispose des instances suivantes:

- Un conseil de la Présidence: seul organe de décision, composé des chefs d'état et présidé par rotation par chacun d'eux pour une durée d'une année.
- Un conseil des ministres des Affaires Etrangères: il prépare les sessions du Conseil de la présidence et examine les questions que lui soumettent le comité de suivi et les commissions ministérielles spécialisées.
- Un comité du suivi des Affaires de l'Union: chaque état désigne un membre de son gouvernement chargé du suivi des Affaires de l'Union.
- Quatre commissions ministérielles spécialisées: instituées par le conseil de la présidence et chargées respectivement de la sécurité alimentaire, de l'économie et des finances, de l'infrastructure, des ressources humaines.
- Un Secrétariat général. outil de travail de l'UMA, qui siège à Rabat.
- Un conseil consultatif qui comprend 20 membres de chaque état, choisis par les organes législatifs. Il donne son avis sur tout projet de décision que lui soumet le conseil de présidence . Il siège à Alger .
- Une instance juridique: Composée de deux juges de chaque état. Elle est compétente pour statuer sur les différends relatifs à l'application du traité et des accords conclus dans le cadre de l'Union. Elle peut donner des avis consultatifs sur les questions juridiques que lui soumet le conseil de présidence. Elle siège en Mauritanie.

L'UMA présentait de nombreux atouts pour pouvoir réussir. Il y a d'abord l'unité géographique et historique, puis plusieurs caractères communs aux pays qui forment la région à savoir, la même langue, la même religion et des valeurs culturelles parfois identiques.

Par ailleurs, l'opinion publique au Maghreb souhaite profondément la réussite ce processus d'union et pour elle, les traits communs aux peuples de cette région sont très largement suffisants pour réaliser le succès d'une telle entreprise. En outre les conditions économiques rendaient nécessaire la construction du Maghreb surtout dans un contexte de crise économique internationale. Les réponses économiques qu'exige la lutte contre le sous-développement ne peuvent avoir d'impact que si les pays maghrébins cessent de se présenter isolément devant la concurrence mondiale, la menace majeure venant de l'Union Européenne et son élargissement à l'Espagne et au Portugal. Les handicaps venaient d'une tendance générale des pays à sauvegarder leur souveraineté nationale, et d'une centralisation des décisions au niveau du conseil de la Présidence, fondées sur le principe de l'unanimité.

Les obstacles majeurs restaient le problème du Sahara marocain (ex.Espagnol), qui n'était que gelé en attendant son règlement définitif, et surtout l'engagement, resté secret, du président algérien Chadli Benjdid de ne pas légaliser les partis religieux, alors que la naissance du FIS est proclamée dans deux mosquées d'Alger, les 9 et 10 mars 1989. L'UMA avait-elle pris un faux départ?

### **III- EN 1998 L'UMA EST- ELLE DANS UNE IMPASSE GEOPOLITIQUE?**

Le 17 Février 1999 l'UMA aura dix ans et les objectifs sont loin d'être atteints. L'Union proclamée semble demeurer un simple accord écrit. Avant de voir les principales causes de son blocage, il est nécessaire d'analyser le bilan de l'UMA et les relations inter-maghrébines actuelles.

#### **31- Le Bilan de l'UMA**

Après sa mise en place, les différentes instances de l'UMA ont tenu de nombreuses réunions périodiques ayant permis d'une part, la définition d'une approche commune de l'édification du Maghreb Arabe et d'autre part la conclusion d'un certain nombre de conventions constituant le cadre réglementaire de cette construction .

Sur *le plan sectoriel*, on a ainsi assisté à la conclusion de plusieurs conventions notamment:

- L'encouragement et la garantie des investissements.
- La protection des végétaux.
- L'échange des produits agricoles.
- Le transport des voyageurs et des marchandises.
- La non double imposition .
- Les échanges commerciaux .
- La construction d'une banque d'investissement et du commerce extérieur.
- La coopération juridique
- La sécurité sociale.
- La coopération dans le domaine du transport maritime.

Concernant *les institutions*, il a été décidé la création de:

- La Banque maghrébine pour le commerce et l'investissement.
- L'université maghrébine.
- L'académie des sciences maghrébines.
- L'organisme des céréales et légumes.

Concernant *les grands projets maghrébins* il a été envisagé:

- La définition des mécanismes de compensation des pertes financières induites par l'application de la convention commerciale et tarifaire.
- La liaison de la Mauritanie au réseau routier maghrébin
- Le réseau routier maghrébin " M "
- La réalisation d'une ligne de chemin fer entre Sfax- Ras Djdjir- Tripoli.
- L'amélioration des services du train maghrébin.
- La réalisation des études préliminaires du T.G.V. maghrébin.
- L'industrialisation dans le domaine ferroviaire.
- L'industrialisation dans le domaine des télécommunications.

Or en pratique, seules les institutions de la structure de l'UMA fonctionnent aujourd'hui. Les conventions ne sont majoritairement pas appliquées, voir ne sont même pas ratifiées. Quant aux projets, ils n'ont enregistré aucun progrès notable, qu'ils aient été soit différés dans le temps, soit reportés soit négligés. A titre d'exemples, l'instauration de la zone de libre- échange, prévue pour la fin de 1992, et l'union douanière, prévue pour la fin de 1995 sont encore inexistantes.

Les réunions du conseil de la Présidence, n'ont pas eu lieu et n'ont plus regroupé les cinq chefs d'états depuis 1994. Les relations inter- maghrébines ont même enregistré une certaine dégradation en comparaison avec celles d'avant la création de l'UMA.

### **32- Les relations actuelles intermaghrabines**

En 1995, constatant que les relations entre les états maghrébins traversaient une période délicate, et que les projets définis dans le cadre du traité de Marrakech, n'évoluaient pas, le Maroc a demandé de geler les activités de l'UMA. La dernière réunion du conseil de la Présidence n'a groupé en 1996 que trois pays sur cinq, l'Algérie, la Tunisie et la Mauritanie, alors, qu'il était prévu une réunion plénière par an.

Des dissensions sont donc apparues au sein de l'UMA : l'embargo contre la Libye en 1992, les événements que vit l'Algérie, la fermeture de la frontière algéro-marocaine et l'affaire du Sahara marocain ont mis provisoirement l'UMA en sommeil.

En réalité, la situation interne de chaque pays et les problèmes bilatéraux compliquent les relations inter-maghrébines.

**La Libye** étouffe d'un embargo aérien imposé par l'ONU, suite à la résolution 731 du 21/1/1992, car elle a refusé de livrer à la justice américaine et britannique, deux de ses ressortissants, soupçonnés dans les attentats contre les vols de la Pan Am 103 et de l'UTA 772, sur Lockerbie en Ecosse et Ténéré au Tchad. Elle a perdu plus de 5 milliards de dollars et connaît de sérieux problèmes économiques et sociaux.

Isolée elle réclame la solidarité de la part des autres pays de l'UMA dans cette affaire. Mais ceux-ci sont tenus vis-à-vis de l'ONU d'appliquer l'embargo. Cette affaire a affecté sérieusement les relations inter-maghrébines et la construction de l'UMA.

**L'Algérie** connaît, malgré les démentis officiels des événements sanglants. Les élections législatives du 5 juin 1997 visant à la désignation de la première assemblée législative pluraliste algérienne, ont été remportées par selon la dénomination officielle, le courant islamo-conservateur. De plus, au plan économique, en raison de la forte baisse des cours du pétrole l'Algérie mène une politique d'ajustement structurel pilotée par le FMI.

Sa politique vis-à-vis du Maroc n'a pas changée dans ses grandes lignes. Elle continue à soutenir " le POLISARIO " et, s'oppose à toute solution favorable au Maroc. Les frontières algéro-marocaines sont fermées depuis 1994, suite à l'attaque d'un hôtel à Marrakech, par un groupe armé ayant des relations avec les islamistes d'Algérie.

L'amélioration des relations, enregistrée avec les présidents Chadli Benjedid et Boudiaf et ayant favorisé la signature du traité de Marrakech, fait place aujourd'hui à un climat de méfiance dont l'UMA ne peut que faire les frais.

**Le Maroc** jouit grâce à la personne du roi Sa Majesté Hassan II, qui en plus de ses fonctions politiques, il joue un rôle religieux très important, d'une grande stabilité politique.

En 1998, des élections législatives ont eu lieu, amenant la formation d'un gouvernement de gauche. C'est un tournant très important dans l'histoire du Maroc.

Sur le plan économique, un vaste programme de privatisation a été adopté, qui va permettre d'alléger les charges de l'état et promouvoir l'économie du pays.

Les relations avec l'Algérie restent très affectées par l'affaire du Sahara, dont la solution dépend de l'organisation d'un référendum d'autodétermination. Ce problème sera traité en détails ultérieurement.

**La Tunisie** connaît une grande restructuration économique et elle a signé un accord de partenariat avec l'Union européenne. Politiquement elle se prépare à passer au multipartisme, mais mène un contrôle très sévère sur les courants islamistes. Elle participe à l'embargo aérien contre la Libye, tout en gardant ses frontières terrestres ouvertes avec elle. Les échanges économiques sont importants entre les deux pays, la Libye étant t demandeuse de main-d'oeuvre tunisienne.

La Tunisie mène une politique équilibrée avec tous les pays de l'UMA, mais veut garder sa liberté d'action et une grande marge de manoeuvre vis-à-vis de ses deux puissants voisins, l'Algérie et la Libye.

Elle craint une victoire du FIS, dont les conséquences seraient graves pour sa stabilité, et elle préfère agir avec prudence avec la Libye.

**La Mauritanie** économiquement l'un des pays les plus pauvres de la région, ne peut que tirer profit de la construction du Maghreb.

Elle connaît pourtant des tensions internes dues aux problèmes ethniques, et des tensions externes, en raison d'importantes divergences de frontières avec le Sénégal.

Elle a organisé en octobre 1997 les premières élections multipartites depuis son indépendance en 1960. Elle entretient des relations équilibrées avec tous les pays de la région .

Force est de constater que la coopération régionale entre les pays du Maghreb, dans le cadre de l'UMA, est quasiment inexistante. Il y a

aujourd'hui plus de possibilités de crise que de tentatives de rapprochement. La construction d'un Maghreb uni se heurte à diverses réalités géopolitiques qui ne sont pas conjoncturelles, qui sont nées avec l'indépendance des cinq pays, mais dont certaines lui étaient préexistantes.

### ***33- L'UMA et ses blocages.***

L'unité maghrébine, se trouve aujourd'hui confrontée à de nombreux blocages. Certains sont nés de la colonisation, voire la précédaient, et ont déjà fait échouer toute tentative unitaire dans le passé: ce sont la construction des Etats-nations et le problème des frontières.

Dans le cas de l'UMA, tous deux ces facteurs ont leur importance, mais deux sont particulièrement complexes:

- La montée du radicalisme islamique
- L'affaire du Sahara marocain.

Il est important d'estimer la répercussion de chacun sur le traité de Marrakech.

#### **Construction des Etats- nations maghrébins : entre nationalisme et hégémonie.**

La colonisation puis la décolonisation ont contribué à la formation d'élites nationalistes, qui ont constitué une entrave à toute approche unifiante au Maghreb car, après l'indépendance, les Etats du Maghreb adoptèrent des systèmes politiques différents.

Au Maroc régnait une *monarchie vieille de plusieurs siècles*, où montrait une grande cohésion entre le peuple et le trône Celle-ci s'est manifestée durant la colonisation, particulièrement lors de la déportation du roi Mohamed V, à Madagascar. Dès l'indépendance, le roi choisit la monarchie constitutionnelle, adopte le multipartisme et s'oriente vers une économie de marché. Le Maroc va mener une politique pro - occidentale et ses relations seront très étroites avec La France et les Etats - Unis.

La Tunisie avec Bourguiba, va suivre un courant *moderniste libéral*, avec un système présidentiel à un seul parti, qui a comme modèle le succès économique et politique de l'occident. Naturellement il était pro - occidental. Le président Ben Ali, adoptera le multipartisme et autorisera l'opposition parlementaire.

La Mauritanie a suivi pratiquement la même voie que la Tunisie.

L'Algérie par contre, va suivre le socialisme avec un seul parti, le F.L.N., et entretiendra des relations étroites avec les pays non-alignés. Sous Boumedienne, elle fut pro-soviétique. Sa transition vers un système démocratique, en 1989, s'est révélée particulièrement délicate.

La Libye, était une monarchie jusqu'à 1969, date à laquelle le colonel Kadhafi prit le pouvoir. Sa politique est " unique ", car elle a mis en place un système social et politique nouveau.

Au plan politique, les régimes des cinq états maghrébins, ont été et sont donc encore, beaucoup plus différenciés, que ne le laisseraient à priori supposer les tendances unitaires.

Cette diversité politique, va favoriser le développement du nationalisme au fur et à mesure du développement d'une demande d'identité politique et culturelle propre à chaque pays.

*D'après Yves Lacoste, dans son livre Le Maghreb, Peuples et Civilisation:*

*" Les Maghrébins se sentent d'abord Algériens, ou Marocains, ou Tunisiens..., mais face aux problèmes internationaux, ils se sentent aussi des Arabes, et plus largement encore, des musulmans. Ils se réfèrent donc à ce que l'on peut appeler trois niveaux de réflexion et de représentation géopolitiques -Etat-nation, ensemble arabe, ensemble musulman- correspondant à des espaces de plus en plus vastes. L'idée d'un Grand Maghreb est en quelque sorte un quatrième niveau... "*

Pour le sentiment Etat-nation, son avis semble ne pas être contesté. Mais le niveau de réflexion du Maghreb semble par contre occuper la deuxième position : à titre d'exemple un marocain se sentirait beaucoup plus proche d'un mauritanien que d'un iranien.

Pendant quelques années, le nationalisme va donc l'emporter sur toute autre forme de solidarité. Les nationalistes algériens étaient persuadés qu'ils étaient les radicaux du Maghreb, car la guerre de libération algérienne avait servi de symbole et de catalyseur de l'esprit de solidarité tiers-mondiste

inauguré à Bandung. Comme les contextes politiques étaient différents , l'Algérie ne se trouvait pas dans les mêmes alliances que le Maroc et la Tunisie.

En examinant les relations inter- maghrébines pendant une vingtaine d'année, Bruno Etienne dans *l'Annuaire de l'Afrique du Nord*, a permis d'établir une théorie "*pendulaire* ", qui semblait valable avant le traité de Marrakech, surtout du temps de la guerre froide avec le régime algérien du président *Boumediène*. Cette théorie est la suivante : le pivot du Maghreb est l'Algérie du fait de sa position géographique, de ses ressources et de l'attrait idéologique qu'elle exerce dans le Tiers Monde. Mais les pays situés aux extrémités du Maghreb se méfiaient d'une possible hégémonie de l'Algérie. Qui de son côté craignaient, avec le poids et la personnalité du roi Sa Majesté Hassan II, la constitution d'un axe " Paris-Madrid- Rabat-Dakar - ex. Zaïre ". Elle redoutait aussi l'activisme de la Libye à l'est. C'est pourquoi, chaque intégration des extrêmes, Mauritanie et Libye, et cela s'est produit ou a failli se produire au moins six fois en vingt ans, est mal accueillie par les pays du centre: Algérie, Tunisie, Maroc. On assiste dans ce cas à un rééquilibrage du pendule: l'allié va changer d'alliance.

La diversité politique et ses dérivés ont donc été depuis l'indépendance un véritable obstacle à toute approche d'union maghrébine comme de l'union arabe d'ailleurs. Le traité de l'UMA semblait pourtant tenir compte de cette diversité, qui avait parfaitement admise. Mais avec le temps et face à des situations de plus en plus complexes dans la région, le sentiment national et la diversité idéologique semblent encore dominer aujourd'hui le panorama politique maghrébin.

Le seul facteur d'union du Maghreb, du point de vue idéologique, reste donc l'islam. Mais si l'islam utopique vise à abolir les frontières, au sein du monde musulman la montée de l'intégrisme et la violence qu'il a engendré dans certains pays de la région sont un facteur de blocage de l'UMA.

### **L'intégrisme contre la construction du Maghreb.**

*Yves Lacoste* dans son livre, *Le Maghreb Peuples et Civilisations* considère que les mouvements islamistes relèvent de la géopolitique.

En effet les courants islamistes, en particulier ceux utilisant la violence pour des objectifs politiques, veulent fonder sur le Coran, et les interprétations qui en ont été faites, la vie politique de tout état musulman. Un tel projet suscite controverses et antagonismes, en raison des pouvoirs considérables qu'en retireraient les leaders politiques prétendant parler au nom de la religion.

L'un des objectifs des premiers mouvements islamistes était de regrouper en un ensemble politique tous les pays où l'islam est majoritaire. C'est ce vaste projet politique et territorial d'envergure qui fait de l'islamisme d'après Yves Lacoste, un grand phénomène géopolitique.

Ce projet d'unification panislamique, se heurte au sein même du monde arabe, aux rivalités entre états voisins, et aussi à des sentiments d'attachement à tel ou tel état-nation.

Le Maghreb connaît depuis 1988, soit un an avant la signature du traité de Marrakech, des événements liés aux mouvements islamistes.

Le pays le plus touché est l'Algérie, avec l'interruption du processus électoral et la dissolution du F.I.S (Front Islamique du Salut) en mars 1992. Celui-ci peut être considéré comme le principal mouvement dans la région, et, contrairement aux mouvements islamistes orientaux ne semble avoir aucune stratégie à l'échelle maghrébine.

La Tunisie connaît aussi des mouvements islamistes dont le plus important est Le Mouvement de la Tendance Islamiste ( M.T.I).

De plus il faut constater qu'il n'existe aucune coordination entre les mouvements islamistes des différents Etats maghrébins. Leur action se limite en général au cadre national .

Paradoxalement l'islamisme constitue donc un facteur qui s'oppose à la construction du Maghreb . En fait, craignant une contagion avec toutes les conséquences qui en découleraient, les pays vont se " cloisonner " et les échanges seront parfois réduits au strict minimum. La fermeture des frontières entre le Maroc et l'Algérie en 1992 en est un parfait exemple. Après la signature du traité de Marrakech en 1989, les échanges commerciaux avaient repris d'une façon normale et avaient dépassé le cadre bilatéral entre les deux pays en intéressant tous les pays de l'Union. Mais les frontières ont été fermées suite à un acte de violence au Maroc lié aux islamistes algériens. De son côté la Tunisie, qui mène une grande lutte contre la montée de l'intégrisme, est obligée aujourd'hui de contrôler ses frontières.

Le problème des frontières est en effet à l'origine d'une des plus fortes entraves à l'unité maghrébine.

## **Des frontières contre l'unité**

La colonisation devait produire un effet à long terme ayant de lourdes conséquences sur les relations inter - maghrébines. Il s'agit de fixation des frontières, qui d'une part respecte celles laissées par l'empire ottoman au nord et d'autre part crée un découpage typiquement colonial et arbitraire dans le sud et au Sahara.

Or, en 1963, sous l'impulsion de Ben Bella , l'Algérie obtenait à l' OUA l'une des décisions les plus importantes pour l'Afrique: le principe du gel des frontières léguées par le colonisateur.

Pour le Maghreb, cette décision devait bloquer pendant deux décennies les progrès d'une éventuelle unification et déclencher un certain nombre de crises dans tous les pays de la région.

La première crise eut lieu sur la frontière entre le Tchad et la Libye à la suite de divergences d'interprétation de l'*accord Laval-Mussolini* de 1838.

Une autre qui a empoisonné pendant longtemps les relations algéro-tunisienne.Elle est connue, sous le nom du problème de la *borne 233*.

La crise entre la Mauritanie et le Maroc, qui n'a été réglée qu'en 1969 au sommet islamique de Rabat.

Enfin, entre l'Algérie et le Maroc , deux différends existent concernant leurs frontières communes: l'affaire de Tindouf et d'autres points, mais surtout l'affaire du Sahara. Bien que l'Algérie n'ait aucune réclamation officielle, elle en a fait une affaire nationale et a orienté sa politique étrangère autour de ce problème, surtout en Afrique.

C'est d' ailleurs ce dernier problème qui constitue aujourd'hui le principal obstacle à l'aboutissement de l'UMA, et qui mérite d'être détaillé. D'abord en raison de l'importance que représentent ces deux pays dans la région, mais surtout parce que les autres problèmes ont été plus au moins réglés et pris en considération avant la signature du traité de Marrakech.

## ***L'affaire du Sahara :***

## *un obstacle insurmontable pour l'UMA?*

C'est certainement le problème géopolitique le plus complexe et le plus grave que connaît le Maghreb. Né d'un découpage colonial aléatoire, combiné au nationalisme et aux intérêts des états, parfois loin même de la région, le problème du Sahara marocain a probablement détruit les perspectives d'émergence d'un grand Maghreb uni, ruinant du même coup l'économie d'un ensemble qui a un énorme potentiel dans beaucoup de domaines.

Pour bien comprendre ce problème, il est nécessaire de considérer les frontières de l'est et du sud du Maroc dans leur totalité, soit quelques 3600 km.

Avec l'Algérie, seul un tronçon long de 400 km, est tracé et accepté par les deux parties. Il s'étend de la côte méditerranéenne à l'oasis de Figuig et était déjà la frontière du Maroc avec l'empire ottoman et a été reconduit tel quel par la colonisation française.

Un deuxième tronçon, toujours entre le Maroc et l'Algérie, orienté nord-est sud-ouest et long de 1700 km, de Figuig à la vallée du Dr'aa, a la particularité de n'avoir jamais été officiellement tracé. La non-délimitation de cette frontière entre le Maroc et l'Algérie résulte des différences entre les deux formes de colonisation. Cette situation a profité évidemment à l'Algérie, qui a gardé la région de Tindouf et d'autres territoires marocains en légitimant ce fait, par l'adoption par l'OUA en 1963 à Addis Abéba de la résolution sur le gel des frontières léguées par le colonisateur.

C'est l'une des raisons pour laquelle le problème du Sahara a par la suite entraîné une grave tension entre le Maroc et l'Algérie.

Toute l'histoire du Maroc est titulaire de ses rapports nord-sud avec le Sahara, rapports qui découlent des réalités géographiques.

L'intrusion du Sud dans l'histoire du Maroc commence vers 1050 quand les Almoravides envahirent tout le pays. Au XII siècle, les Almohades, vinrent aussi du sud, puis, après eux, au XIII siècle les Zénètes.

Au XVI siècle, les Saadiens sont des Sahraouis. Avec leur sultan Al-Mansour (1578-1603), la souveraineté marocaine fut établie jusqu'au fleuve Sénégal et le Maroc développa une active politique saharienne et africaine. C'est le même sultan d'ailleurs qui mena avec succès l'expédition de Tombouctou en 1590.

Historiquement, le Sahara était jusqu'à la colonisation en grande partie marocain.

De nombreux témoignages de l'administration française attestent la même chose:

Le 15 novembre 1911, **le ministre français des Affaires étrangères** écrivait:

*" Le Maroc comprend toute la partie de l'Afrique du Nord s'étendant entre l'Algérie, l'Afrique Occidentale Française-AOF- et la colonie espagnole du Rio de Oro. L'Espagne appréciera le soin mis par nous à exclure sa colonie de Rio de Oro de la région marocaine "*

Le 4 février 1924, **le maréchal Lyautey** notait:

*"(...) je ne suis nullement d'accord avec M. Le ministre de la Guerre pour ce qui concerne les limites sahariennes de l'empire chérifien. J'estime que le Maroc a, dans le Sahara, une frontière commune avec l'Afrique Occidentale Française(...)*

*je ne puis qu'appeler toute l'attention de votre Excellence sur l'importance de la question pour ce qui regarde le Maroc dont la France a solennellement garanti l'intégrité. (...) Au surplus, sans qu'il soit, je pense, nécessaire d'insister davantage sur ce point, l'histoire des dynasties marocaines suffit à démontrer que, de tout temps, les sultans ont exercé sur cette partie du continent une action spirituelle et, parfois, effective incontestée "*

Le maréchal Lyautey ne fut pas écouté car la France avait alors une priorité qui était d'assurer à l'Algérie des prolongements vers l'Afrique Noire. Dès les premières phases de l'extension de la souveraineté française vers le grand sud algérien, Paris fixa en effet les limites méridionales des départements français d'Algérie.

Longtemps, la France ne reconnut pas les droits historiques et politiques de l'Algérie, alors que le gouvernement provisoire algérien considérait l'ensemble des régions sahariennes françaises comme faisant partie de la future Algérie indépendante.

Le 5 septembre 1961 le général de Gaulle parla pour la première fois du " caractère algérien du Sahara ".

Après son indépendance, l'Algérie se posa en héritière territoriale de la France et refusa de reconnaître les évidences historiques au profit du Maroc. Ce qui va provoquer une très vive tension entre les deux pays dès 1963. L'attitude algérienne vis à vis du Maroc mais aussi vis-à-vis de la

Tunisie au sujet de la borne 233, va empoisonner alors toute la politique maghrébine.

Le Maroc, après avoir réglé le conflit avec la Mauritanie en la reconnaissant définitivement dans ses frontières actuelles en 1969, va essayer de faire de même avec l'Algérie. Deux traités ont été organisés pour résoudre le problème des frontières ainsi que celui du Sahara, à Ifran en 1969, et à Tlemcen en 1970. L'Algérie déclara alors qu'elle n'avait aucune réclamation territoriale au Sahara, et que les réclamations du Maroc sur cette région étaient légitimes .

Quand le Maroc a fait les démarches qui lui ont permis de récupérer le Sahara en 1975, l'Algérie s'y est opposée et a soutenu ouvertement et sur tous les plans le mouvement séparatiste du Polisario, dont la majorité des dirigeants étaient des opposants marocains. Quant à la population, elle a été prise de force parmi des nomades du Sahara, mais aussi de la Mauritanie , du Mali ou du Niger, fut encadrée par l'armée algérienne et vit maintenant dans des camps dans la région de Tindouf.

Au début, l'Algérie de Boumedienne avait plusieurs objectifs:

- D'abord par idéologie, cette manoeuvre visait avant tout à déstabiliser le Maroc, ce qui explique son alliance avec la Libye jusqu'à 1983;
- Mais surtout la création d'un état indépendant au Sahara, dans l'espoir d'une ouverture sur l'océan Atlantique pour l'exploitation des mines de fer du sud algérien.
- Obliger le Maroc à faire des concessions, concernant les frontières communes.

L'affaire du Sahara a toujours été pilotée par les dirigeants algériens et n'a jamais concerné le peuple algérien, dont plusieurs formations politiques ont reconnu qu'elle était une injustice envers le Maroc. Où par contre l'affaire est nationale, et tout le peuple se sent concerné.

En 1989, pour la signature du traité de l'UMA, l'Algérie de Ben Jedid avait montré un assouplissement de sa position dans cette affaire par comparaison avec celle de Boumédienne. La Libye avait cessé son soutien à l'Algérie. Le Maroc grâce à la stratégie des murs contrôlait la totalité du Sahara. Un rapprochement a permis de geler ce problème, qui devait être réglé par l'ONU, dans un cadre maghrébin.

Un cessez-le-feu a été proclamé en 1991, et une commission de l'ONU - La MINURSO ( mission des Nations-unies pour le référendum au Sahara

Occidental ) a été désignée pour organiser le référendum. Il restait alors à arrêter la liste des votants, qui conditionne le résultat du vote d'autodétermination.

Un consensus a été trouvé pour inclure toutes les populations d'origine sahraouie ayant fuit la région au moment de la colonisation espagnole et dont une partie s'est réfugiée au Maroc.

La crise algérienne va éclater en 1992, lorsque Ben Jedid est éloigné du pouvoir et qu'un autre président lui succède, Boudiaf, est assassiné quelques mois après, peut-être parce qu'il était trop proche du Maroc dans cette affaire. Un autre président va arriver au pouvoir, avec un nouveau gouvernement dont la politique concernant le problème du Sahara n'est pas très éloignée de celle de Boumediène.

En 1995, l'Algérie va bloquer le déroulement de l'opération d'identification des prétendants au référendum. En effet elle va adresser une lettre au Secrétaire Général de l'ONU, pour exclure une grande partie d'électeurs réfugiés au Maroc. Celui-ci va réagir en gelant le traité de Marrakech, jusqu'à ce que l'Algérie clarifie sa politique maghrébine.

En novembre 1998, Kofi Annan le Secrétaire Général de l'ONU s'est rendu dans la région pour débloquer la situation. La position de l'Algérie reste inchangée.

Il est important de souligner que la crise en Algérie n'a pas aidé au règlement de ce problème, et qu'aujourd'hui, si la politique algérienne dans l'affaire du Sahara n'a pas changé, ses objectifs géopolitiques ont peut-être évolué.

L'Algérie a semblé vouloir jouer cette carte pour créer une tension avec le Maroc, tension autour de laquelle elle pourrait retrouver son unité nationale. De temps en temps on assiste en effet à des campagnes médiatiques anti-marocaines très violentes et injustifiables.

Elle veut la garder comme moyen de pression, pour qu'il n'y ait aucune interaction entre le Maroc et l'opposition algérienne et l'affaiblir. Au yeux des dirigeants algériens, le Maroc joue un rôle régional et mondial souvent en opposition avec le leadership algérien.

L'affaire du Sahara, et la montée du radicalisme religieux surtout en Algérie, peuvent être considérés aujourd'hui comme les principaux obstacles qui freinent l'UMA. Or la montée du radicalisme religieux reste liée à des revendications propres à chaque état maghrébin et n'a qu'une portée géopolitique limitée. Le principal obstacle qui paraît aujourd'hui s'opposer à

la construction maghrébine est bien le problème du Sahara. D'abord parce qu'il est une zone de focalisation de problèmes très divers: problèmes de frontières, de nationalisme, de rivalités idéologique et politique. Ensuite parce que les enjeux géopolitiques sont considérables. Pour le Maroc c'est une cause nationale, basée sur son histoire et sur le droit international. Pour l'Algérie, c'est un outil pour sa politique étrangère mais surtout interne, car elle est à la recherche de tous les moyens possibles pour sortir de sa crise.

## ***CONCLUSION***

Le Maghreb possède de réels atouts pour réussir son unification. Il a d'abord une unité géographique certaine, la même langue, une seule religion et une histoire commune. Il a été uni dans le passé mais souvent sous contrainte, ce qui empêchait l'unité de perdurer. Après l'ère coloniale toutes les tentatives d'union ont connu jusqu'à aujourd'hui des échecs souvent amers.

L'étude a montré que le traité de l'UMA était né en raison des contraintes économiques et sociales, qui connaissaient les pays maghrébins face aux nouveaux défis de la fin du XX<sup>e</sup> siècle. L'union est à dominante économique, évolutive, accepte la diversité des pays membres, et prend en compte certains problèmes qui avaient fait échouer les tentatives précédentes. L'UMA avait des objectifs bien définis, répondant exactement aux besoins de développement des pays maghrébins, et promouvait une collaboration régionale, pour faire face à la concurrence mondiale. Elle est dotée d'une structure adaptée à ses objectifs et totalement indépendante. L'UMA était donc faite pour durer dans le temps.

En même temps que la naissance de l'UMA, un problème nouveau allait venir renforcer ceux existants pour la menacer : le radicalisme religieux. Celui-ci va déstabiliser l'un des principaux acteurs de cette union, l'Algérie, et en menacer d'autres comme la Tunisie. Les frontières vont alors se fermer au lieu de s'ouvrir et les pays se cloisonner au lieu de mettre en place le libre-échange. C'est un premier obstacle de taille pour l'UMA, mais qui paraît conjoncturel, car il est lié aux difficultés économiques et sociales, difficultés aux quelles l'UMA pourrait justement apporter des solutions.

Le principal obstacle reste géopolitique, presque classique: c'est celui du Sahara marocain, qui a été "gelé" à la signature de l'UMA, et qui s'est compliqué avec la crise en Algérie. Héritée du colonialisme, l'affaire du Sahara est une combinaison des divers problèmes, qu'a connus le Maghreb et qui ont empêché son union. Le problème d'unification du Maghreb est complexe, épineux et il est illusoire, malgré une opinion maghrébine très favorable, de croire à une solution miracle. Dans une récente interview à une chaîne de télévision portugaise, Sa Majesté Hassan II a déclaré que "L'UMA fait seulement la sieste, et qu'elle est toujours en vie". Espérons qu'après la sieste, elle va retrouver toute sa forme.

## ***BIBLIOGRAPHIE***

**AI MAYADINE** : revue universitaire des études juridiques, économiques et politiques: Colloque Pays de l'UMA, 1990

**LACOSTE Yves** :. Editions La Découverte. Maghreb, peuples et civilisations.

**LEVEAU Rémy** : LE SABRE ET LE TURBAN, l'avenir du Maghreb. Editions François BOURIN

**MERLO (AMIRAL):**PROSPECTIVE SUR LE MAGHREB SCENARIOS A L'HORIZON 2010 . Editeur, C.I.D ,1996

**LACOSTE Camille et Yves**: L'ETAT DU MAGHREB. Editeur, La Découverte 1991

**REVUE GEOPOLITIQUE :NUMERO  
SPECIAL - LE MAROC N° 57 Printemps  
1997**

**REVUE : MAGHREB MACHRECK ,  
N° Hors Serie decembre 1997.**

**SRIKEH Ahmed: RAPPORT SUR LE  
BILAN DE L'UMA .Edition Secretariat  
Général de l'UMA 1997**